

Pollution : Anne Hidalgo et Jean-Paul Huchon demandent la circulation alternée

Paris devrait connaître un nouveau pic de pollution demain, pour le quatrième jour consécutif. Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France, demandent à l'Etat de mettre en place des mesures d'urgence, dont la circulation alternée.

AIRPARIF prévoit que le pic de pollution à l'ozone, qui touche la capitale depuis trois jours, se poursuivra vendredi, entraînant le maintien de la procédure d'information du public.

Alors que les effets de cet épisode de pollution peuvent être aggravés par la canicule, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France, demandent à l'Etat de mettre en place dès vendredi la circulation alternée, le contournement de l'Ile-de-France par les poids-lourds de transit et la réduction des vitesses de circulation sur les autoroutes et voies rapides.

Pour agir avec plus de rapidité et d'efficacité en cas de pic de pollution, Anne Hidalgo et Jean-Paul Huchon demandent aussi que l'arrêté inter préfectoral – qui fait l'objet d'un travail de réécriture engagé par l'Etat – intègre dans sa nouvelle version la notion de persistance d'un épisode de pollution pour l'ozone, et non plus uniquement pour les PM10.

Conformément aux dispositions adoptées en mai 2014 par le Conseil de Paris, la Ville de Paris maintiendra vendredi, pour le quatrième jour consécutif, la gratuité du stationnement résidentiel.

Afin d'inciter les Parisiens à privilégier des modes de transports respectueux de l'environnement, Paris poursuivra aussi demain les mesures suivantes de gratuité :

- une heure d'Autolib' pour les abonnés un jour ;
- un abonnement journée à Vélib', qui permettra d'utiliser le service gratuitement pour une durée de 30 minutes par trajet.

Anne Hidalgo invite tous les Franciliens à recourir chaque fois que cela est possible aux transports propres et collectifs, au covoiturage ou aux circulations douces.